



**POSITIONNEMENT DE LATITUDE JEUNES
PAR RAPPORT AU PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE**

Positionnement de Latitude Jeunes par rapport au Pacte pour un Enseignement d'Excellence

INTRODUCTION	3
1. CHANGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES : UN IMPACT GLOBAL !	4
2. ÉGALITÉ SOCIALE ET MIXITÉ : UNE PRIORITÉ	4
3. ET LA NOTION DE GENRE DANS TOUT ÇA ?	6
4. DÉMOCRATIE SCOLAIRE : QUAND LES ÉLÈVES CONSTRUISENT L'ÉCOLE	6
5. CITOYENNETÉ : ENSEMBLE, FAISONS DES CRACS	7
6. LA NOTION DE SANTÉ ET DE SEXUALITÉ	8
Inciter au sport et à une alimentation réfléchie	8
Encadrer la sexualité positive des jeunes	9
7. LUTTER CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE	10
8. NUMÉRIQUE ET ÉDUCATION AUX MÉDIAS	10
9. QUELLE PLACE POUR LA PÉDAGOGIE NON FORMELLE ?	12
10. QU'EN EST-IL DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUÉE DES ENSEIGNANT·E·S ?	12
EN CONCLUSION	14

INTRODUCTION

«L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde.»

Nelson Mandela

Dans son mémorandum de 2014, Latitude Jeunes rappelait que : « Les enfants et les jeunes sont l'avenir, la base de la société de demain... ». En 2019, nous croyons plus que jamais en ce postulat. Il est donc essentiel que l'on considère les enfants et les jeunes comme des citoyen·ne·s à part entière et que les institutions éducatives leur donnent des clés pour devenir des « CRACS » (des citoyen·ne·s responsables actif·ves critiques et solidaires). Latitude Jeunes remet cette année l'accent sur sa volonté que toute politique prenne en compte son impact sur la jeunesse et que cette dynamique s'inscrive « dans une réflexion nationale, un vaste plan d'action pour la jeunesse ». Il semble que le Pacte pour un Enseignement d'excellence ait été pensé dans ce sens... est-il une réponse à l'urgente nécessité de faire de nos jeunes des CRACS ?

Latitude Jeunes est une Organisation de Jeunesse active en matière de santé et de citoyenneté. Selon ses différents domaines d'expertise, elle tente, au travers de ce document, de faire le point sur la situation. Ce positionnement se veut objectif et constructif. Le but est de relever les bienfaits que devrait amener cette réforme, tout en soulevant certaines questions et inquiétudes. Ce document s'adresse au cabinet de Madame la Ministre Schyns, aux groupes de travail réalisant ce Pacte, aux enseignant·e·s, aux parents et aux citoyen·ne·s.

Le Pacte étant un chantier quasi continu, nous sommes bien conscient·e·s qu'entre la rédaction de ce document et sa publication, des nouveautés seront probablement apparues concernant la mise en œuvre du Pacte. Notre but n'est pas d'être exhaustif mais de présenter notre point de vue sur les thématiques qui nous impactent.

1. CHANGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES : UN IMPACT GLOBAL !

Latitude Jeunes proposait, dans son mémorandum 2014, de revoir les logiques d'organisation des temps scolaires et des vacances. Plusieurs raisons étaient à l'origine de cette proposition : créer des plages continues plus importantes dédiées à un même enseignement ; éviter la fragmentation des savoirs ; renforcer un continuum pédagogique à même de permettre aux enseignant·e·s de détecter et prévenir les risques de décrochage et créer des périodes de vacances plus en adéquation avec le rythme de vie et les réalités familiales des jeunes.

Nous nous réjouissons donc de voir que les travaux du Pacte envisagent d'adapter les rythmes afin de respecter les besoins physiologiques des élèves. En clair, l'année scolaire commencerait obligatoirement chaque année un lundi et se terminerait obligatoirement un vendredi. Il y aurait une alternance régulière de sept semaines de cours avec deux semaines de congés. Les vacances d'hiver resteraient fixées comme à l'heure actuelle et l'année scolaire conserverait un minimum de 180 jours de scolarité, ce qui aurait pour effet de raccourcir les vacances d'été de deux semaines.

Latitude Jeunes voit cette proposition de manière positive car le rythme des enfants et des jeunes sera mieux respecté. Néanmoins, cela demande que la société entière repense toute son organisation (les écoles, les familles, le tourisme, l'Horeca, les organismes parascolaires, l'Accueil Temps Libre, les entreprises...). Il faudra également que les Organisations de Jeunesse adaptent leur offre de services en fonction de ce changement. Cela pourrait engendrer la nécessité de recevoir les moyens humains et financiers pour s'adapter à une demande plus conséquente à certaines périodes de l'année. Cela implique également un décalage avec l'enseignement néerlandophone et l'enseignement supérieur qui n'est pas à négliger. Quels jeunes pourront se libérer pour réaliser leurs projets de volontariat, entre autres dans les centres de vacances, durant les périodes de vacances scolaires ? Comment feront les familles qui ont des enfants dans l'enseignement francophone et néerlandophone ? Il serait intéressant de réfléchir à ces questions ensemble et de trouver des pistes de solutions car envisager de « changer l'école » est le projet de toute une société.

2. ÉGALITÉ SOCIALE ET MIXITÉ : UNE PRIORITÉ

En 2014 déjà, Latitude Jeunes pointait dans son mémorandum le fait que certains élèves subissent des inégalités scolaires liées à des inégalités sociales. Cela crée souvent des vécus scolaires difficiles.

Le pacte défend une école plus inclusive qui permettrait de réduire les inégalités scolaires liées aux inégalités sociales. Pour cela, il prévoit certaines mesures visant cet objectif dès le plus jeune âge.

La première mesure à saluer est l'attention portée à l'apprentissage de la langue dans laquelle l'enfant est scolarisé. Les enfants en retard de langage ou ceux dont le français n'est pas la langue maternelle pourraient bénéficier rapidement d'une aide pour combler leurs lacunes. Nous savons aujourd'hui que 170 logopèdes collaborent avec les équipes éducatives dans les écoles

depuis janvier 2019. Les logopèdes ont un rôle-clé à jouer en aidant à la détection précoce des difficultés des enfants et en leur apportant les soutiens nécessaires.

Il faut aussi se réjouir de la mise en place de ces dispositifs de remédiation dès le plus jeune âge. L'idée de valoriser l'enseignement maternel comme levier pour lutter contre les inégalités scolaires est à encourager. En effet, au plus tôt l'enfant est immergé dans une culture scolaire de qualité qui répond aux difficultés qu'il rencontre, au moins l'écart scolaire et social entre les enfants se creusera.

Il est important de remarquer les innovations pédagogiques qui permettent de réduire les inégalités scolaires dont on trouve l'origine dans les inégalités sociales. En effet, des formations aux « nouvelles pé-

dagogies », comme celle appliquée et présentée par Céline Alvares, dont 750 enseignant·e·s du maternel ont la chance d'être bénéficiaires, doivent continuer à être promulguées.

Dans le cadre du tronc commun (c'est-à-dire un cursus commun dès l'âge de 3 ans et jusqu'à 15 ans), deux nouvelles périodes d'« accompagnement personnalisé » seront prévues dans la grille horaire hebdomadaire des élèves, durant lesquelles des professeurs supplémentaires viendront renforcer les équipes afin de mieux différencier les apprentissages.

Le pacte relève aussi l'importance de créer un dialogue entre les acteurs scolaires et les familles, ce que nous voyons également comme une très bonne chose pour garder un continuum éducatif entre la maison et le monde scolaire. Il est question d'un cadastre des dispositifs formels et non formels qui favorisent ce dialogue entre parents et école. Ce cadastre serait fait à partir des enquêtes dans le cadre des plans de pilotage des établissements afin de récolter les avis des parents pour améliorer l'enseignement. Une partie des établissements scolaires est déjà entrée dans cette dynamique depuis 2018.

L'école inclusive vise à offrir à tous les enfants un cadre de mixité sociale et culturelle qui respecte leur altérité. Elle veille à apporter à chacun d'eux l'aide nécessaire pour acquérir les compétences attendues. Dans ce cadre, les enfants qui sont en situation de handicap, qui éprouvent des difficultés ou des troubles de l'apprentissage (comme les enfants aveugles, hyperkinétiques...) ne devraient plus être orientés dans l'enseignement spécialisé. Ces enfants devraient être inclus dans les écoles ordinaires qui mettraient en place des aménagements « raisonnables » pour leur permettre d'acquérir les compétences attendues. Par ailleurs, l'attention portée aux groupes minoritaires est aussi à saluer : l'école deviendrait donc un lieu multiculturel respectueux des différences de chacun·e et les enseignant·e·s seraient formé·e·s à ce dialogue interculturel.

Ces initiatives d'équité devraient permettre à chaque enfant de trouver sa place tout en apprenant à vivre en respectant les différences de chacun·e. Elles jettent des jalons pour leur permettre de grandir en devenant des citoyen·ne·s respectueux·ses, solidaires et à l'écoute des autres.

De façon générale, ces idées sont louables mais on ne peut que regretter le flou qui entoure encore les propositions formulées. On comprend les intentions mais il y a trop peu d'explications concrètes sur les méthodes pédagogiques et les moyens déployés tant en termes humains qu'en termes financiers. Cela peut s'expliquer par l'importance accordée à l'autonomie du comité de pilotage de chaque école. Il nous semble pourtant fondamental de donner des pistes, des références pour permettre à ces comités de travailler correctement. Ce flou laisse place à une multitude d'interprétations qui pourraient mettre à mal l'atteinte des objectifs du Pacte. Nous restons donc prudent·e·s quant aux interprétations que les acteurs scolaires peuvent faire par rapport à ces aménagements raisonnables. Y aura-t-il un minimum d'efforts exigés ou les écoles pourront-elles facilement refuser ces aménagements dits raisonnables ? Quels moyens va-t-on réellement accorder à ces aménagements ? Latitude Jeunes pense qu'il serait favorable de mettre en avant le fait que l'école est une porte d'accès, un moyen de toucher tous les jeunes, mais qu'elle ne doit pas tout faire seule. Au contraire, elle doit s'ouvrir vers d'autres structures (ex. des Organisations de Jeunesse, des académies, des clubs de sport qui viennent chercher des élèves dans les écoles, qui viennent animer quelques heures). Cela permettrait une ouverture et éviterait aussi que l'élève ne passe 12 h par jour dans une même dynamique scolaire et dans un même lieu (car le tronc commun pose la question de comment intégrer les différents apprentissages prévus sans alourdir les semaines de cours des élèves et des enseignant·e·s). De plus, nous pensons que la formation des enseignant·e·s, bien que renforcée depuis peu, doit préparer les futur·e·s enseignant·e·s à cette notion essentielle d'égalité et de mixité sociale.

3. ET LA NOTION DE GENRE DANS TOUT ÇA ?

En 2014 déjà, Latitude Jeunes proposait la généralisation d'une sensibilisation à la déconstruction des stéréotypes de genre dans la formation de tout futur agent d'éducation et dans sa formation continuée.

En termes de genre, le Pacte relève que les acteurs scolaires transmettent encore souvent les inégalités de genre vis-à-vis des deux sexes. Il préconise de mieux former les enseignant·e·s sur ce sujet dans la formation initiale et continuée.

Le Pacte intègre de manière insuffisante la notion de genre dans ses réflexions et, lorsqu'il le fait, c'est avec une attention particulière portée aux garçons car ils

sont plus représentés dans l'enseignement spécialisé et qualifiant, plus sanctionnés, exclus et en décrochage que les filles. En effet, on parle de l'échec des garçons comme si les filles n'avaient pas de problème.

Aussi, le pacte résume en quelques lignes l'attention au genre sans définir d'actions précises et équilibrées pour garçons et filles, sans parler non plus d'un troisième sexe. Or, il faudrait des recommandations pour tous car si les problématiques sont certes différentes selon le genre, elles existent bel et bien. On peut surtout s'interroger sur le paradoxe de se focaliser sur un genre alors qu'on essaie de limiter l'impact de l'éducation genrée.

Latitude Jeunes travaille sur le genre avec l'objectif d'ouvrir les horizons des filles et des garçons afin de ne pas enfermer les jeunes dans des choix de vie selon leur sexe mais suivant leurs compétences et leurs envies. Nous insistons donc sur l'importance de creuser davantage cette question et de prévoir des actions dans ce sens. Nous préconisons par exemple d'apporter une grande attention aux visuels utilisés dans le cadre scolaire, aux thèmes traités en classe, aux messages véhiculés. Il est primordial de lutter contre la transmission de stéréotypes de genre, notamment lors des spectacles de fin d'année ou des fancy fair, qui sont des lieux où des clichés peuvent parfois être reproduits via les costumes, les grimaces, les saynètes ou les situations.

4. DÉMOCRATIE SCOLAIRE : QUAND LES ÉLÈVES CONSTRUISENT L'ÉCOLE

Une des missions prioritaires de Latitude Jeunes est de s'assurer que les jeunes se sentent pris au sérieux et valorisés. En effet, il s'agit là d'une des conditions les poussant vers une citoyenneté active.

Le Pacte évoque un renforcement de la démocratie scolaire par l'implication de différents acteurs

(professeurs, éducateurs, élèves, parents...) dans la construction et la régulation du vivre ensemble (conseil coopératif et citoyens, délégation d'élèves, élaboration d'un Règlement d'Ordre Intérieur) avec une dynamique participative impliquant tous les acteurs.

Latitude Jeunes ne peut qu'être d'accord avec ces propositions. Reste à voir comment elles seront mises en place et avec quelle régularité. Pour que ce soit efficace, il faut que cela intervienne tout au long de la scolarité et qu'on donne un vrai pouvoir de décision aux élèves, sur des sujets qui concernent leur vie dans l'école. Donner du pouvoir aux jeunes peut faire peur car on peut les percevoir comme peu responsables, pas assez expérimentés... Ces représentations sont construites essentiellement par les médias, qui présentent les jeunes sous des angles principalement négatifs, même lorsque ceux-ci se mobilisent pour des causes comme le climat et s'investissent en masse pour une société plus juste.

Il serait intéressant de voir comment le Pacte prévoit de lever les réticences qui seront certainement présentes dans le monde scolaire, surtout s'il s'agit de créer un ROI de manière participative. En tant qu'Organisation de Jeunesse, Latitude Jeunes préconise de privilégier les OJ comme principaux interlocuteurs et experts de la participation active des jeunes. En effet, l'éducation permanente peut être la clef pour ouvrir la porte vers une réelle démocratie scolaire.

5. CITOYENNETÉ : ENSEMBLE, FAISONS DES CRACS

En 2014, Latitude Jeunes soutenait toute initiative de mise en place de programmes d'éducation à la citoyenneté et de développement de Citoyen·ne·s Responsables Actifs Critiques Solidaires qui permettaient aux jeunes de mieux démarrer dans la vie et de prendre part à l'évolution de la société.

La citoyenneté fait partie des sept domaines d'apprentissage compris dans le Pacte. La finalité du tronc commun consiste en une plus grande maîtrise des

compétences disciplinaires de base et d'un savoir commun, mais aussi en une construction d'une citoyenneté commune reposant sur des valeurs et des références partagées. Le développement de la citoyenneté est relié aux sciences humaines et à la philosophie : ces cours visent à développer des compétences permettant de participer de façon efficace et constructive à la vie en société. Le Pacte insiste sur l'importance de développer des activités permettant aux élèves d'être en projet, en partenariat avec le monde associatif.

Tout comme pour la démocratie scolaire, Latitude Jeunes veut marquer ici l'importance de l'éducation non formelle, qui est à mettre en avant pour développer cette citoyenneté. On peut souligner que le Pacte accorde de l'intérêt aux acteurs externes à l'école afin de la sortir de ses murs et pousser les élèves à élargir leur regard sur la multiplicité des apprentissages possibles. Il serait dès lors utile qu'un cadastre des différentes associations soit dressé localement afin de permettre aux écoles de voir l'offre dans leur région, ou qu'un outil soit créé, en lien avec le site OJ.be qui permet déjà de faire des recherches par commune. Latitude Jeunes, et de manière plus large le secteur des OJ, dispose d'une réelle expertise en matière de participation citoyenne et démocratique, d'une part par l'obligation décrétole d'inclure son public jeune dans ses organes de gestion et, d'autre part, par la création de projets « par et pour les jeunes ». Nous voulons mettre en avant l'importance des ponts à créer entre le secteur de la jeunesse et les écoles et réfléchir à la question des subsides dans le cadre de partenariats avec les associations.

6. LA NOTION DE SANTÉ ET DE SEXUALITÉ

En tant que partenaire de Solidaris, Mutualité Socialiste, Latitude Jeunes soutient depuis toujours le fait de rendre les jeunes acteurs de leur bien-être dans une démarche de promotion de la santé. Ainsi, en 2014, nous soutenions les initiatives d'éducation au goût dans les collectivités.

Le Pacte propose de développer un plan de promotion de la santé à l'école qui soit global, ainsi qu'un programme de lutte contre les assuétudes (avec accompagnement médical et psychologique).

En résumé, il s'agit d'une part de pratiquer des activités physiques à l'école, de sensibiliser à la nutrition, aux impacts de l'alimentation et des assuétudes. D'autre part, il est question de sensibiliser à des manières de gérer le stress et de donner des infos en matière de sexualité.

Inciter au sport et à une alimentation réfléchie

Selon le Pacte, le cours d'éducation physique consisterait à développer d'une part l'aptitude physique et, d'autre part, le bien-être corporel et émotionnel des élèves. Il est aussi question d'augmenter le volume de ce cours, mais il n'est pas stipulé qu'une amélioration du dispositif et des équipements sportifs est absolument nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Dans le pacte, l'idée d'un conseiller en santé et prévention est une bonne chose car il peut être un relais pour différentes politiques scolaires en matière de bien-être et de santé, mais un conseiller sans les actions avec les jeunes et pour les jeunes dans un cadre transversal n'a pas beaucoup de sens. Quels sont les exemples concrets de dynamiques impliquant les jeunes qui sont proposés ? Latitude Jeunes insiste sur la nécessité de créer des partenariats avec des structures qui peuvent réellement accompagner ces jeunes. Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur bien-être ne peut qu'avoir un impact positif sur leur santé globale. Cet empowerment peut aussi être un levier pour lutter contre le décrochage scolaire en faisant des établissements scolaires des lieux répondant aux besoins spécifiques des jeunes.

L'alimentation ne semble pas être un sujet fort développé dans les prescriptions du Pacte. Pourtant, de nos jours, le monde de l'alimentation est devenu un vrai business et une réelle source de problèmes. Les slogans attractifs, les emballages colorés, les allégations de santé et les aliments pseudo-authentiques, portés par des visées uniquement commerciales, ont une réelle influence sur les choix nutritionnels que nous posons. En parallèle, l'obésité précoce est en augmentation et de nombreux jeunes développent des mauvaises habitudes alimentaires, qui auront un impact tout au long de leur vie.

Le pacte développe essentiellement, dans ce volet, des propositions d'action d'éducation à la santé. Si l'intérêt pour cette dimension de la vie à l'école est essentielle, Latitude Jeunes pense que la vision doit être élargie et serait plus profitable aux élèves via une approche s'inscrivant de manière plus ancrée dans la promotion de la santé à l'école. Nous développons d'ailleurs un dispositif complet dans ce sens en collaboration avec plusieurs écoles¹.

Latitude Jeunes est favorable à l'idée que les élèves soient gestionnaires de leur santé et salue la forte attention qui est mise sur la notion de bien-être à l'école et le fait de se centrer sur l'élève. Cela montre une prise de conscience que la qualité de la vie à l'école influence fortement la réussite.

Nous saluons bien sûr tout ce qui est déjà mis en place en matière d'équilibre alimentaire et nous encourageons les écoles à poursuivre dans ce sens car ce sont des notions qui doivent être appréhendées dès l'enfance. Latitude Jeunes souhaite cependant aller plus loin : redonner du sens à l'alimentation en entamant une réflexion avec les jeunes enfants afin qu'ils prennent du recul par rapport à leurs goûts, au contexte dans lequel ils mangent, aux publicités qui créent pour eux des faux besoins et à l'aspect naturel des aliments.

1. Latitude Jeunes développe, en partenariat avec d'autres pays européens, un projet de Promotion de la santé à l'école. Ce projet, appelé Fil-good, permet à l'école de diagnostiquer l'état de santé perçue des élèves et de les mettre en projet avec l'ensemble de l'équipe éducative autour d'une thématique perçue comme problématique au sein de l'établissement.

Ce volet alimentation ne pourrait être complet sans parler de la question du vivre ensemble qui y transparaît souvent. Ces dernières années, les collectivités font face à des régimes de plus en plus particuliers et individualisés : régime suivant des prescriptions médicales, des choix religieux, culturels ou idéologiques. Le fait de manger tous ensemble est conditionné par des régimes sans gluten, sans lactose, sans fruits à coques, végétarien, végétalien, sans sucre, halal, sans porc... Il s'agit donc d'un nouveau défi pour les collectivités de faire en sorte que les repas se passent dans le respect de chacun·e avec un objectif de vivre ensemble.

Encadrer la sexualité positive des jeunes

Dans les domaines d'apprentissages liés aux activités physiques, bien-être et santé, le Pacte veut « via des informations en matière de sexualité, pouvoir dialoguer

sur le sujet, y compris les attentes dans le cadre d'une relation affective et/ou sexuelle ».

Le Pacte souhaite également recentrer l'activité des CPMS sur les objectifs prioritaires du système scolaire et sur ceux de chaque école.

Latitude Jeunes veut appuyer la généralisation de l'Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS) dès la maternelle car elle participe au « vivre ensemble ». Un travail de collaboration entre les écoles et les Organisations de Jeunesse ou centres de planning familial serait bénéfique car il permettrait à l'enseignant·e de prendre de la distance, il offre une ouverture sur le monde extérieur à l'école, il propose des ressources et des dynamiques différentes.

Nous soutenons donc l'encadrement de ces activités avec des opérateurs labellisés EVRAS qui peuvent garantir la qualité et le sérieux de ces animations, particulièrement dans l'enseignement spécialisé, qui reste le parent pauvre de ces animations alors qu'il devrait en être privilégié par ses spécificités. Nous soutenons l'idée que pour être efficace, l'EVRAS doit être dispensée de manière globale et transversale. Globale : l'EVRAS doit être développée tout au long du cursus scolaire et ce dès la maternelle, en s'adaptant aux préoccupations, à l'âge et au niveau de maturité des élèves. Transversale : l'EVRAS doit être prise en charge par l'ensemble des acteurs (équipe éducative de l'école, CPMS, PSE, parents, acteurs extra-scolaires...) et intégrée aussi bien dans les différents cours que dans les attitudes éducatives et dans la formation des enseignant·e·s².

7. LUTTER CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Depuis plusieurs années, Latitude Jeunes entend développer des outils et des animations pour aider les jeunes à faire face au harcèlement, cyberharcèlement, à l'intimidation, la violence... nous sommes donc pour une prise de conscience responsabilisante des jeunes dans ce domaine.

Les jeunes se sentent souvent démunis face à ces phénomènes. Il s'agit donc de les aider à comprendre le mécanisme des violences et à identifier les aides externes et internes à l'école pour en sortir s'ils s'y trouvent confrontés. Le Pacte veut renforcer la pré-

vention et la lutte contre les violences et le harcèlement, notamment avec le développement d'espaces de parole et des compétences liées au vivre ensemble dès la maternelle. Le Pacte parle également de faire appel à des animateur·trice·s extérieur·e·s travaillant pour des Organisations de Jeunesse ou des Centres de Planning Familial. Il parle de mettre en place des projets de médiation par les pairs et de développer des programmes pour que les élèves du secondaire initient des actions de prévention de la violence. Enfin, il propose la formation du personnel encadrant en gestion des conflits.

Ces propositions sont fort intéressantes et Latitude Jeunes salue l'importance accordée à l'éducation des pairs par les pairs, qui correspond à l'idée d'une responsabilisation des jeunes défendue par notre Organisation de Jeunesse. Nous sommes également favorables à l'ouverture des écoles au monde extérieur avec l'incitation à développer des partenariats, notamment avec le tissu associatif local. La prévention des violences via des projets menés par les élèves participe à les rendre acteur·trice·s et autonomes dans leur vie et nous soutenons cette idée. Cependant, ces propositions ne sont que des pistes et elles mériteraient d'être davantage développées. Une base de données des partenaires pourrait être créée, reprenant des exemples de projets par thématique, par tranche d'âge. Le développement des compétences psychosociales, que l'OMS définit comme un moyen de prévention efficace, n'est pas abordé en tant que tel, ce que l'on peut regretter.

8. NUMÉRIQUE ET ÉDUCATION AUX MÉDIAS

En 2014, Latitude Jeunes proposait son soutien à toute initiative de mise en place de programmes d'éducation aux médias qui permettrait aux jeunes de mieux se médiatiser, de les encourager à utiliser les médias sociaux de façon sûre, responsable et adaptée à leur âge.

Le Pacte dit que l'école doit jouer un rôle majeur dans des nouvelles compétences propres à l'évolution technologique et va donc déployer une éducation au numérique et par le numérique. Cette éducation devra permettre de développer des comportements adéquats face aux nouvelles technologies et mettra les équipements numériques au service de nouvelles formes d'apprentissages. Chaque école développera une stratégie numérique, des plateformes d'échanges et de ressources éducatives seront créées.

La stratégie numérique vient d'être adoptée au mois de décembre 2018 par le gouvernement et prévoit des cours dédiés au numérique, du numérique au service

des autres cours, plus de formation des enseignant·e·s, des référent·e·s au numérique dans les écoles, plus d'équipements et un soutien pour les enseignant·e·s équipés (100 €/an). Il s'agira d'appréhender la littératie numérique et l'éducation aux médias également à travers le domaine d'apprentissage relatif à la citoyenneté et à la formation en sciences humaines et sociales. Dès 2020, la Fédération Wallonie-Bruxelles développera les référentiels de compétences numériques qui seront mis en œuvre dans les dernières années de l'enseignement secondaire. Cette stratégie prévoit également « des équipes de conseillers technopédagogiques pour permettre aux fédérations de PO de soutenir la transition numérique dans les établissements ». Parmi les enseignant·e·s, des délégué·e·s-référent·e·s numériques contribueront, après avoir bénéficié d'une formation, à diffuser leur « expertise numérique » dans leur établissement.

Il est également prévu de répertorier et de créer des outils/ ressources pédagogiques pour favoriser l'e-learning et le soutien extrascolaire. Ces outils sont créés notamment via un partenariat avec la RTBF. Le but de ces outils sera de centraliser les supports et de faire

circuler les informations entre les écoles. Un dossier d'accompagnement des élèves sous forme numérique est évoqué, qui permettra de suivre l'élève tout au long de son parcours.

Se passer des technologies est aujourd'hui inenvisageable. Une intégration du numérique et de l'usage des technologies dans les écoles est donc une bonne chose mais qui doit se faire, selon nous, avec prudence et accompagnée de réflexions.

Nous saluons le fait que le Pacte parle de « transition au numérique », ce qui sous-entend que ce changement peut se faire petit à petit, en intégrant et en formant les enseignant·e·s, et sans laisser certains professeurs sur le bord du chemin.

Il nous semble cependant important de différencier usage des technologies et éducation aux médias, différence qui n'est pas claire dans le Pacte. Outre cette imprécision, nous aimerions soulever plusieurs points qui nous posent question.

Des études établissent un lien entre une phase d'hyperactivité et une exposition aux écrans préalable. En tenant compte des risques possibles sur la santé et le bien-être des enfants, ne devrait-on pas suivre les recommandations des experts ? Il est incohérent de sensibiliser les jeunes à l'intérêt d'une diminution de l'usage des écrans et les leur imposer dans les écoles. La question de la fatigue que provoquent les écrans ne doit pas être mise de côté, tout comme le fait qu'ils peuvent être une cause de détérioration de la vue. De plus, il est établi que l'écriture à la main ancre mieux les savoirs et développe des zones du cerveau et une intelligence différente de ce qu'active la dactylographie. Il nous paraît important de développer les deux, d'utiliser le numérique au côté de l'écriture classique.

Latitude Jeunes est en faveur de l'e-learning, mais encore faut-il que tous les élèves aient leur propre matériel à domicile. Il faudra en effet être attentif à ce que chacun·e puisse avoir accès à ces technologies et que ces nouvelles méthodes ne soient pas génératrices d'inégalités sociales et scolaires.

Le dossier d'accompagnement des élèves évoqué par le Pacte risque de mener à un fichage des élèves et des enseignant·e·s, ce que nous déplorerions amèrement et dénoncerions avec force.

Enfin, Latitude Jeunes préconise essentiellement de développer des méthodes centrées sur les jeunes qui leur fournissent une éducation de qualité aux médias (comment éveiller leur esprit critique, leur apprendre les outils, quels sont les bons usages, etc.).

9. QUELLE PLACE POUR LA PÉDAGOGIE NON FORMELLE ?

En tant qu'OJ, Latitude Jeunes souhaite une collaboration étroite entre les Organisations de Jeunesse et l'enseignement dans le cadre de l'accueil extrascolaire (écoles des devoirs, stages et plaines de vacances...).

Le Pacte ne l'évoque pas clairement, pourtant Latitude Jeunes pense que c'est la clé d'un enseignement futur

de qualité : un monde scolaire ouvert, qui collabore avec les organisations locales, éducatives ou pas.

Il existe un dispositif particulier dans le décret OJ de 2009 qui soutient les actions de collaboration écoles-OJ, et il ne semble pas très sollicité. Les OJ peuvent pourtant être de riches ressources tant en termes d'expertise sur des sujets précis qu'en termes de méthodes.

Latitude Jeunes prône l'utilisation des pédagogies non formelles et une collaboration régulière entre les Organisations de Jeunesse et les écoles. Pour ce faire, il est important de maintenir les partenariats déjà existants tout en en développant d'autres. L'aspect administratif devrait être allégé pour que les OJ puissent faire bénéficier les écoles de leur expertise en pédagogie non formelle en facilitant la mise en place de formations et de ponts entre les pédagogies non formelles et formelles.

Une plateforme entre les Organisations de Jeunesse et les écoles est actuellement en train de se mettre en place et ne pourra être que profitable au développement de ces partenariats.

10. QU'EN EST-IL DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUÉE DES ENSEIGNANT·E·S ?

En 2014, Latitude Jeunes soutenait une réforme de la formation initiale et continuée visant à renforcer le bagage des enseignant·e·s et futur·e·s enseignant·e·s en adéquation avec les difficultés auxquelles leurs publics sont confrontés.

Le Pacte promet une formation des enseignant·e·s renforcée pour une évolution du métier afin que les agents de l'éducation soient armés de compétences plus en phase avec les enjeux actuels de l'école. Il promet une meilleure formation initiale et continuée des enseignant·e·s tant en termes qualitatif que quantitatif (4 à 5 ans), notamment concernant la question du

redoublement qui ne peut plus être considéré comme une pratique de gestion de la discipline en classe. Leur formation consistera également en un apprentissage d'approches pédagogiques diverses pour éviter la stratégie de l'échec ; une préparation à l'allongement du tronc commun ; la favorisation du travail collaboratif et du continuum pédagogique ; une formation à de nouvelles méthodes d'évaluation ; une formation aux méthodes et aux outils pour intégrer l'approche éducative de l'orientation ; le tuilage entre enseignant·e·s ou encore le fait que la formation continuée passe de 4 à 6 jours par an.

Latitude Jeunes salue ces propositions d'évolution de la formation des enseignant·e·s, et particulièrement l'attention portée au rôle et à la place de l'évaluation dans le cursus scolaire. Les enseignant·e·s seront désormais formé·e·s à penser l'école comme un lieu où chacun·e peut grandir et s'épanouir en fonction de qui il ou elle est et non plus comme un lieu de tri et de sélection.

Reste à savoir comment organiser ces changements pour que ce soit réalisable... Latitude Jeunes propose quelques pistes de réflexion :

- La formation continuée ne se déroulant plus pendant les heures de cours, ce ne peut être que pendant les vacances, le weekend ou en horaire décalé. Comment ces heures de prestations professionnelles seront-elles comptabilisées par l'employeur ?
- Si ces formations se déroulent hors des heures de cours, ne risque-t-on pas de charger encore davantage un métier où les heures libres sont déjà bien occupées par les préparations et les corrections ? Même si c'est sur base volontaire, quelle pression possible d'une direction sur son corps enseignant ?
- La FWB a-t-elle les moyens d'octroyer des primes aux professeurs qui se forment davantage ? N'est-ce pas là un effet d'annonce ? Les primes n'enlèvent-elles pas la motivation réelle et la nécessité de formation ? Les risques de dérive ont-ils été bien mesurés ?
- Ne serait-il pas pertinent d'inclure, dans la mise en œuvre du Pacte, des expert·e·s de l'éducation permanente, acteurs de terrain ?
- Ne serait-ce pas judicieux de former les futur·e·s enseignant·e·s à la méthode de gestion de projets que le Pacte impose déjà d'utiliser au travers de la mise en place du plan de pilotage ?

EN CONCLUSION

L'école doit être un formidable outil d'émancipation pour tout un chacun. Elle devrait permettre à chaque enfant de s'épanouir selon ce qu'il ou elle est, ce qu'il ou elle a envie de devenir. Latitude Jeunes salue les différentes initiatives du Pacte qui vont dans ce sens comme, entre autres :

- l'incitation à une pédagogie centrée sur une réelle connaissance des jeunes, de leurs besoins et non plus sur l'échec, grâce à une réforme de la formation des enseignant·e·s ;
- la volonté de rendre l'école plus inclusive tant pour les enfants défavorisés économiquement, culturellement, que pour ceux présentant des troubles de l'apprentissage ;
- l'envie de faire évoluer l'école à l'heure du numérique ;
- la volonté de la faire sortir « hors de ses murs » en y faisant entrer des acteurs de la pédagogie non formelle ;
- l'intérêt pour la démocratie scolaire permettant aux élèves de devenir acteur·trice·s de leur savoir et de leur bien-être...

Néanmoins, quelques inquiétudes restent quant à la mise en application de ce Pacte :

- les intentions sont là mais certaines initiatives restent vagues (comme la mise en place de pédagogie novatrice que l'on ne décrit pas vraiment) et leur mise en pratique reste floue ;
- s'il semble logique que les formations proposées dans les filières qualifiantes soient en adéquation avec les métiers proposés dans notre société, il reste fondamental de permettre aux élèves de développer des compétences les plus diverses possibles. En effet, il est important de leur permettre d'être polyvalent·e·s et de s'adapter à la société et non d'être adapté·e·s à une demande particulière d'une entreprise. L'école doit rester au service des élèves et non du monde entrepreneurial ;
- la question des moyens financiers, humains et légaux nous taraudent bien sûr, vu les ambitions du Pacte qui semblent requérir une quantité impressionnante de moyens ;
- le Pacte tend à élargir l'horaire des enseignant·e·s jusqu'à 38 heures par semaine. Cette révolution ne peut se faire que si elle est accompagnée des moyens nécessaires logistiques et donc financiers pour adapter les conditions de travail des professeurs à l'école (préparations et corrections, réunions de coordination, formations dans des infrastructures adaptées).

Pour terminer, il nous paraît important d'insister sur le fait que les OJ peuvent jouer un rôle dans la construction et la mise en oeuvre du Pacte. Elles peuvent accompagner les écoles dans de nombreux domaines : le vivre ensemble dont les temps collectifs à l'école (comme les temps de midi, les repas, les projets...), la participation active, la citoyenneté...

Tableau récapitulatif

La thématique	Notre position	Notre position	Notre position	Nos propositions	Références et outils de L
Rythmes scolaires	😊	En faveur car meilleur rythme pour les élèves, mais créerait beaucoup de changements à plusieurs niveaux	En faveur car meilleur rythme pour les élèves, mais créerait beaucoup de changements à plusieurs niveaux	Réfléchir ensemble à des solutions, en tenant compte de tous les secteurs qui vont être impactés	Nos animations scolaires, nos écoles des devoirs, nos formations, nos plaines et séjours
Inégalité et mixité	😊	Bonnes idées mais encore trop peu de concret	Bonnes idées mais encore trop peu de concret	Aller vers plus d'ouverture de l'école vers l'extérieur (OJ, clubs sportifs...)	Nos animations
Notion de genre	😐	Sujet trop peu abordé dans le Pacte, et mal abordé	Sujet trop peu abordé dans le Pacte, et mal abordé	L'inclure dans la formation des profs + faire attention aux supports et activités dans les écoles + inclure les OJ	«Rose ou bleu»
Démocratie scolaire	😐	Bonnes idées mais encore trop peu de concret	Bonnes idées mais encore trop peu de concret	Impliquer les OJ et faire confiance aux jeunes + créer des projets jeunes	Escape game
Citoyenneté	😊	Bonnes idées, volonté d'aller vers plus de citoyenneté	Bonnes idées, volonté d'aller vers plus de citoyenneté	Faire des ponts (un cadastre) entre le secteur de l'éducation non formelle et les écoles	«La sécu c'est quoi»
Santé et sexualité	😐	Alimentation : dans le Pacte, les jeunes ne sont pas assez acteurs et on ne parle pas assez de l'alimentation EVRAS : Le Pacte prône le dialogue et veut recentrer les PMS sur leurs priorités, cela reste vague.	Alimentation : dans le Pacte, les jeunes ne sont pas assez acteurs et on ne parle pas assez de l'alimentation EVRAS : Le Pacte prône le dialogue et veut recentrer les PMS sur leurs priorités, cela reste vague.	Aller plus loin, impliquer les élèves, être innovants en matière d'alimentation et ajouter une réflexion sur le vivre ensemble et les différentes réalités des enfants. Faire appel aux OJ et plannings pour parler sexualité	Filgood «Guide-repère alimentation» «Abracadabra, goute-moi ça» «Guide-repère hypersex»
Violence et harcèlement	😊	Bonnes idées mais encore trop peu de concret	Bonnes idées mais encore trop peu de concret	Parler des compétences psychosociales, créer une base de données des partenaires	«Guide-repère bientraitance» Visuel harcèlement «Mic mac» «Léna»
Numérique et médias	😐	Bonnes idées mais on attend la mise en œuvre	Bonnes idées mais on attend la mise en œuvre	Prévoir des moyens financiers pour équiper et former, penser aux dérives de l'utilisation des technologies pour les jeunes	
Pédagogie non formelle	😐	Peu évoqué	Peu évoqué	Créer des ponts entre OJ et écoles, utiliser la pédagogie non formelle.	Nos animations
Formation des enseignants	😊	Bonnes propositions	Bonnes propositions	Se questionner sur l'organisation de ces changements et leur faisabilité	Nos formations sur les collectifs et le grimage